

Etude historique sur la statistique de la production et de l'exportation horlogères suisses.

Par M. Fallet-Scheurer, Bâle.

Chacun le sait, notre statistique fédérale du commerce est de date relativement très récente, puisqu'elle ne remonte qu'à l'année 1885.

Quant aux périodes antérieures à cette époque, nous ne possédons que des renseignements épars dont l'exactitude et la valeur scientifiques laissent beaucoup à désirer.

Dans recherches d'archives, nous avons réussi à mettre la main sur des documents qui, s'ils ne sont pas toujours scrupuleusement exacts, permettent du moins de se faire une idée assez juste de l'importance de la production et de l'exportation horlogères des diverses régions à des époques déterminées.

L'époque française, y compris les années qui la précèdent immédiatement, soit la période de 1785 à 1815 environ, est celle sur laquelle nous sommes le mieux renseignés grâce à l'existence de documents officiels qui sont conservés dans les archives françaises, suisses et allemandes.

Débutons par des considérations générales.

Dans un rapport ¹⁾ du 22 frimaire an III de la République, rapport qui contient un aperçu sur la fabrication totale des montres, il est dit que sans avoir des données certaines sur la quantité de montres qui se fabriquent annuellement en Europe, on peut les évaluer de 350 à 400 mille, indépendamment des pendules ordinaires, des pendules de cheminées appelées cartels et de la célèbre horlogerie mécanique de Jaquet-Droz.

Dans cet aperçu, la moyenne du produit de la fabrication est évaluée à 60 millions par an au moins, valeur numéraire à l'étranger. Puis, on ajoute que cette valeur n'a pas $\frac{1}{6}$ d'intrinsèque l'un dans l'autre, et que l'on fabrique même une grande quantité de montres avec boîtier en laiton doré, qui, étant émaillées et peintes, procurent jusqu'à 150 livres de France de valeur numéraire avec 6 livres de valeur intrinsèque.

On pense finalement que la fabrique totale des montres occupe plus de 24,000 âmes.

Ces chiffres sont évidemment beaucoup trop bas, ainsi qu'on peut s'en convaincre par les renseignements que nous publions plus loin.

En effet, la production horlogère *genevoise* à cette époque, peut être estimée à 250,000 montres (dont

170,000 en or et 80,000 en argent) dont la valeur s'élevait à 40 millions environ.

La production horlogère *neuchâteloise*, à la même époque, peut être évaluée à 200,000 montres environ (100,000 montres en argent, 30,000 en or et 70,000 en laiton), représentant une valeur de 15 millions. Finalement, la valeur de la production horlogère dans le *Jura bernois* actuel ascendait à près de 5 millions, valeur commerciale à l'étranger.

La manufacture genevoise occupait alors plus de 15,000 personnes, la fabrique neuchâteloise plus de 10,000 âmes et l'Erguel et les Franches-Montagnes environ 4,000 personnes.

Même en ne tenant pas compte de la forte production et exportation de mouvements et autres fournitures de montres, nous sommes donc bien loin des chiffres donnés par le rapport fait au Comité du Salut public.

En ce qui concerne l'*horlogerie genevoise*, il existe aux Archives nationales à Paris un mémoire ¹⁾ qui fait le tableau suivant de ce qu'était vers 1785 la fabrique ou manufacture de Genève :

„Dans les années communes, la ville de Genève fabrique et vend 250,000 montres, ce qui forme, avec les occasions, un commerce de 44 à 45 millions, argent de France. On en a fait tous les relevés, et l'on peut réduire la balance de ce commerce à la notice suivante :

1° Matière première environ 170,000 boîtes	Livres
en or où le fort emportant le faible, il	
entre pour 57 livres d'or, c'est.	9,690,000
2° En argent: 80,000 montres à 6 livres	
d'argent	480,000
3° Acier, laiton brut de 250,000 montres	
à vingt sols, l'une portant l'autre . . .	250,000
Total de la matière première et de	_____
l'avance faite par la manufacture . . .	10,420,000

Tout le reste est bénéfice, main-d'œuvre ou profit; il est évalué en gros à 37.1 %.

Il y a à Genève 3000 horlogers appelés finisseurs. On leur soumet les montres suivant les mesures données.

¹⁾ *Archives nationales, Paris.* Mémoires et pièces relatives à l'Horlogerie et Bijouterie de Genève, remis en 1787 par l'envoyé de cette République (Tronchin), avec un projet d'attirer le commerce en France (en trois parties, a, b, c). b. Projet pour attirer en France le commerce de montres que fait la ville de Genève.

¹⁾ *Archives nationales, Paris.* F¹², 1325B. Observations générales sur la manufacture d'horlogerie, en réponse à la lettre du Comité du Salut public du 22 frimaire an III.

On compte dans les environs de Genève près de 6000 blantiers qui l'un dans l'autre fournissent 48 mouvements bruts par année aux finisseurs. Après ce métier vient celui des cadracturiers répandu jusqu'à 25 lieues dans la Suisse. Un cadracturiers fournissant 30 pièces par année, on peut en estimer le nombre à 2000 pour suffire à la quantité de montres à répétition que la manufacture fournit. Les ouvriers qui ont un atelier particulier et indépendant gagnent de 3 à 6000 francs par année. Il y a des métiers qui portent moins d'ouvriers, tels que ceux de faiseurs de ressorts, d'aiguilles et de cadrans (émailleurs), etc.⁴

Glaesner, de Lyon, l'auteur d'un autre mémoire ¹⁾, expose que c'est un fait incontestable que Genève et Neuchâtel fournissent annuellement aux Français 300,000 mouvements de montres environ. Glaesner ajoute que quelques-uns de ces mouvements sont de si médiocre qualité que leur prix ordinaire est de 18 livres de France, mais que d'autres sont assez soignés pour être payés 60 livres. Il estime que le prix commun (moyen) de la totalité des mouvements qui sont établis par les Suisses s'élève à 42 livres pièce, ce qui fait au total une somme de 12 millions six cent mille livres pour les 300,000 mouvements livrés en France.

L'auteur a soin d'exposer que ces calculs sont basés sur les prix qui existaient avant la Révolution et sur le chiffre d'exportation constaté en 1789. „Mais tout a changé depuis que l'on a introduit les assignats. Un mouvement ordinaire de Genève coûte aujourd'hui 150 livres assignats (au cours du change de ce jour 10 nivôse an III), ce qui donnerait pour une année la somme exorbitante de 56,250,000 livres si le change ne hausse pas ou si l'importation ne diminue point“.

Glaesner estime finalement que la matière brute d'un mouvement de montre revenait à l'ouvrier, en 1789, à vingt-un sols de France.

„Ainsi 300,000 mouvements coûtaient à nos voisins (les Genevois et Neuchâtelois) 315 milles livres; ils nous les vendaient 12,600,000 livres, donc leur main-d'œuvre leur donnait un bénéfice de 12,285,000 livres, tribut que nous payons aujourd'hui plus chèrement. Quand le commerce vend 100 montres, or de Paris, il en vend mille or de Genève.“

D'après un autre auteur ²⁾, les Genevois tiraient, vers 1785, de la France 14,400,000 livres pour la seule fourniture des montres.

¹⁾ *Archives nationales, Paris.* F¹², 1325^B. Mémoire sur la fabrication étrangère de l'horlogerie et sur les moyens de la nationaliser en France en la perfectionnant, par Jacques Glaesner, horloger de Lyon. Adressé au Comité du Salut Public le 25 nivôse an III.

²⁾ *Archives nationales, Paris.* F¹², 1325^A. Lettre du sieur Pons, horloger à Genève, au Roi, sans date (mais d'après les notes marginales elle a été écrite au commencement de 1787).

Dans le mémoire que Mégevand adressa le 31 mai 1793 à son ami Clavière, l'auteur termine en rappelant qu'il entrait annuellement en France „d'après des renseignements pris dans les bureaux des passes“, 120,000 montres, lesquelles, d'après le prix le plus modique, devaient valoir 19 millions, mais qui au change du jour, formaient un total de 44 millions de livres de France, sans compter ce qui passait en fraude (en contrebande), et qui pouvait être d'un sixième, soit ensemble environ 50 millions.

Par un tableau ¹⁾ des ouvriers en horlogerie existant dans l'étendue du district de Cluses (Haute-Savoie), il est prouvé qu'il se fabriquait, vers 1790, dans ce district, 1221 mouvements par décade, 3663 par mois et 43,956 par année. Son auteur observe toutefois, que la production aurait pu être portée à 1832 mouvements par décade et à 66,276 mouvements par année (augmentation d'un tiers), si les ouvriers avaient travaillé continuellement à l'horlogerie.

Puis il ajoute que tous les mouvements s'écoulent par Genève et sont payés communément cinq à sept livres pièce.

Dans un rapport ²⁾ de l'an III, la Commission de l'Agriculture et des Arts constate que, d'après les états qui lui ont été fournis, la quantité des mouvements bruts fabriqués dans la Haute-Savoie et le Montbéliardais, etc., s'élève par aperçu au moins à dix fois au delà de ce qui se finit à Paris et Besançon.

Japy, de Beaucourt, par lettre du 7 frimaire (an III) a exposé à la commission qu'il fabrique mille à douze cents mouvements par décade (fabrication mécanique).

En 1808, la maison Japy (et d'autres fabriques d'ébauches aussi) réussissent à fabriquer mécaniquement de 700 à 800 mouvements par jour et à les livrer au tiers du prix des années précédentes ³⁾.

Le département du Mont-Blanc expose que, malgré les enrôlements et les réquisitions, il se fabrique annuellement 60,000 mouvements bruts dans son sein.

La commune de Ferney-Voltaire, district de Gex, département de l'Ain, expose par un mémoire du

¹⁾ *Archives nationales, Paris.* F¹², 1325^B. Ce tableau, qui date du 22 vendémiaire an III, est signé par Dufresne, régisseur des minières de Servoz.

²⁾ *Archives nationales, Paris.* F¹², 1325^B. Rapport de la Commission d'Agriculture et des Beaux-Arts fait d'après différentes pièces qui lui sont parvenues relatives à l'exportation des mouvements bruts, etc.

³⁾ *Archives de district (Bezirksarchiv) de Colmar.* Série M. Cart. 128/1. Situation du commerce et de l'industrie dans le département du Haut-Rhin au commencement de l'année 1808.

21 pluviôse (an III) qu'elle est le centre de la fabrication de mouvements bruts du district de Gex et qu'il s'y finissait environ 4000 montres par an.

Pour le moment du moins (nos recherches n'étant pas encore terminées), nous ne possédons pas de renseignements suffisamment exacts sur la production horlogère dans le *Pays de Vaud*, ni des données assez amples sur la production de l'horlogerie *neuchâteloise*. Nous nous abstenons donc d'en parler plus longuement ici.

Passons maintenant à la fabrique du Mont-Terrible, région qui a été complètement annexée lors de la domination française.

Vers l'an 7 de la République, ce département dont le territoire s'étendait de Porrentruy à Bienne, y compris Perles et Monménil (Pieterlen und Meinisberg), embrassait notamment l'Erguel, les Franches-Montagnes et quelques cantons du Montbéliardais.

D'après un rapport historique ¹⁾ de Liomin fils de St-Imier, la fabrication annuelle de ce département, qui avait diminué d'un quart depuis six ans, s'élevait à cette époque à 90,000 montres d'argent et à 3000 montres d'or environ.

De l'état ci-après il ressort, en effet, que le nombre des montres d'argent fabriquées annuellement s'élevait exactement à 84,300, celui des montres en or à 2000, et finalement le chiffre des boîtes de montres à 81,507.

Mais ces chiffres sont inférieurs à la réalité, car l'espèce de défiance qu'inspirait aux populations les enquêtes que le gouvernement français faisait faire alors sur l'étendue de l'industrie horlogère, les engagèrent à ne déclarer que le minimum de leur fabrication, au lieu d'en faire connaître le chiffre moyen. En effet, les populations craignaient que ces enquêtes n'eussent pour but de nouveaux impôts.

Liomin, dans son rapport, s'exprime en ces termes : „Ces considérations pourraient m'autoriser à porter la somme des montres fabriquées dans le Mont-Terrible à 100,000 (cent mille) au moins, dont un vingtième (soit 5000) en or. Mais bornons-nous à 90,000 montres d'argent et 3000 montres d'or, parmi lesquelles se trouvent des montres composées, des répétitions, des montres à secondes, des montres astronomiques toutes bien plus précieuses que les montres communes. Je ne les porte néanmoins qu'au prix moyen de 120 francs Fr. pièce, prises à la fabrique 360,000

¹⁾ *Archives de district* (Bezirksarchiv) de Colmar. Mémoire au Ministre de l'Intérieur, de Liomin fils de St-Imier, intitulé : Rapport historique sur la Manufacture et le Commerce d'Horlogerie du Département du Mont-Terrible, etc. Présenté à l'Administration centrale de ce Département en sa séance du 28 floréal an 7 par F. L. Liomin fils, l'un de ses membres.

	Fr.
Transport	360,000
Il se fabrique un quart de montres d'argent au prix de 24 fr., mais le plus grand nombre se vend de 28 à 30 fr., un cinquième environ de 30 à 40 fr., et un certain nombre de montres composées à un prix beaucoup plus élevé; je les mets l'une comprenant l'autre à 33 fr. pièce prises à la fabrique, ce qui fait au total	<u>2,970,000</u>
Total	3,330,000

Les boîtes d'or sont travaillées à 750 millièmes et présentent le poids moyen de 21 à 22 grammes; ainsi 3000 montres Fr. en consomment environ pour . 159,000

Celles d'argent en consomment chacune pour la valeur moyenne de fr. 4.50; soit en tout pour . 405,000

Les autres matières premières de chaque montre valent, à un taux moyen approximatif, avant d'avoir reçu aucune main-d'œuvre, 4 fr. par montre, soit au total . 372,000

Total	936,000	<u>936,000</u>
De sorte qu'il reste comme produit industriel		2,394,000

Mais comme le Mont-Terrible tire de Genève, du Pays de Neuchâtel et de la fabrique du citoyen Japy à Beaucourt dans le Haut-Rhin, des ébauches, des cadrans fins, des chaînes et des aiguilles, il faut sur la partie industrielle de ces objets diminuer encore 4 fr. par montre, soit de 372,000

Le produit net de la manufacture d'horlogerie du Mont-Terrible s'élève donc à 2,022,000

On doit, toutefois, ajouter à cette somme 15 % (quinze pour cent) de bénéfice que font les négociants en horlogerie sur la totalité de ces montres, prises à la fabrique, c'est-à-dire sur une somme de fr. 3,300,000, soit 499,500

La manufacture d'horlogerie introduit par conséquent dans le Mont-Terrible une somme annuelle de 2,521,000

La population réunie des communes qui s'occupent de l'horlogerie ne s'élève qu'à 15,000 âmes, et le nombre des ouvriers qui font ces montres, y compris les femmes et les enfants qui travaillent avec le chef de famille, est inférieur à 4000 âmes.“

Tableau de la fabrication annuelle de la manufacture d'horlogerie du Département du Mont-Terrible dressé en l'an 7 sur les états partiels fournis par les Municipalités à l'Administration centrale.

Canton	Etablis- seurs	Horlogers chefs de famille	Maîtres monteurs de boîtes	Ouvriers monteurs de boîtes	Montres qui s'établissent par an	Boîtes qui s'établissent par an	
						en or	en argent
St-Blaise	—	1	—	—	—	—	—
Saignelégier	3	104	28	10	1,150	—	21,950
Audincourt	—	42	—	—	—	—	—
Dessandans	—	3	—	—	—	—	—
Montbéliard	34	178	6	24	10,000	800	6,400
Bienne	6	33	4	4	1,000	—	1,608
Courtelay	30	832	59	99	70,180	1800	51,069
Malleray	—	23	3	4	—	—	330
Moutier	—	—	—	—	—	—	—
Neuveville	—	20	3	—	1,500	—	150
Total	73	1135	103	141	84,030	2600	81,507

Des états partiels des Municipalités (de Bienne, par exemple), il résulte qu'un monteur de boîtes produisait alors de 16 à 24 boîtes par mois.